

trussell, à la conduite et à la propagation des sons. En un mot, il y a tant d'emplois de l'objet appelé *trayaux*, qu'on ne sauroit se flatter de les énumérer tous. Au reste, nous en restreindrons les notions, et en les abrégant beaucoup, à ce qui regarde l'architecture, et particulièrement la construction.

Dans cet ordre de choses, ce qu'on appelle *trayaux* est un conduit qu'on fait le plus souvent rond, mais souvent aussi quadrangulaire, quand il est engagé dans la construction, et qui sert à la descente des eaux s'il est placé en hauteur, et s'il est horizontal à leur transmission, par tous les moyens qui dépendent de l'hydraulique. Il se fait aussi des *trayaux* pour l'évaporation de l'air et de la fumée, pour la circulation de la chaleur, et, si l'on veut, de l'air froid, etc., etc.

Les *trayaux* se font en beaucoup de matières, selon la diversité de leurs emplois. On en voit dans les thermes antiques, pour l'écoulement des eaux pluviales, qui furent bâtis avec le monument, et formés, tantôt de grandes briques quadrangulaires, maçonnées avec les murs, tantôt composés de *trayaux* de terre arrondis.

On appelle aujourd'hui ces conduits *trayaux de descente*, et on les fait, soit en plomb, soit en fer-blanc, soit en fonte, pour servir dans toutes les maisons de Paris à la décharge des eaux du toit. On a ainsi depuis peu d'années remplacé par de semblables *trayaux* les gouttières, qui, saillant hors des toits et de leurs égouts, venoient en temps de pluie des torrens d'eau, et occasionnoient beaucoup d'inconvénient.

On pratique aussi quelquefois les *trayaux* de descente en terre cuite, mais ils sont sujets à être cassés s'ils sont à découvert, et à se fendre dans l'hiver par la congélation des eaux.

On fait des *trayaux* en bois d'asse ou de chêne, que l'on perce avec des tarières de différentes grosseurs; on les emboîte les uns avec les autres, et l'on en use particulièrement à Paris pour les conduites d'eau souterraines.

Les *trayaux* de cuivre servent surtout pour les corps de pompe, à élever les eaux. On les courbe aux endroits où il y a des robinets ou des regards.

Chaque genre de *trayaux* consistant, selon ses emplois, en une réunion plus ou moins nombreuse de morceaux plus ou moins longs, l'art d'opérer cette réunion dépend de la nature différente de chacune des matières employées à leur confection.

Les *trayaux* de fer ont à chaque extrémité trois ou quatre oreilles percées, par lesquelles on les joint, au moyen d'autant de vis, avec leurs écrous, en encastrant entre les deux *trayaux* qu'on veut réunir un morceau de cuir ou de feutre.

Les *trayaux* de terre s'emboîtent par leurs extrémités les uns aux autres; le bout le plus étroit de l'un entrant dans celui de l'autre qui est dans

plus large. On garnit la jonction de mastic et de poix, avec de la filasse et de l'étope.

Les *trayaux* de bois s'emboîtent également les uns aux autres, moyennant la précaution d'amener en pointe, le bout de celui qui doit entrer dans l'orifice de l'autre.

Les *trayaux* de plomb se réunissent à volonté les uns aux autres, au moyen de la soudure.

Les *trayaux* de cuivre peuvent s'assembler par soudure comme ceux de plomb, ou de la manière décrite pour les *trayaux* de fer.

C'est pour la conduite de la fumée que l'on fait peut-être le plus d'emplois des *trayaux*, surtout à l'égard des poêles, auxquels on ajuste à volonté des *trayaux* qui s'emboîtent diversement, selon qu'ils sont de terre recouverte en faïence, de cuivre, ou de tôle.

Les *trayaux* de cheminée sont, dans la construction des maisons d'habitation et de location, un objet de haute importance. Nous renvoyons, sur cet objet, le lecteur à l'article CHEMINÉE.

On appelle *trayaux de cheminée apparent* celui qui saille hors du mur; *trayaux de cheminée dans œuvre*, celui qui est pratiqué dans l'épaisseur d'un mur; *trayaux de cheminée adossé*, celui qui est doublé au-devant d'un autre *trayaux*; *trayaux de cheminée dévoyé*, celui qui ne monte pas à plomb, et que l'on fait passer à côté d'un autre.

TYMPAN. Voyez TEMPE.

TYPE, s. m. Vient du mot grec *τυπος*, mot qui exprime, par une acception fort générale, et dès-lors applicable à beaucoup de nuances ou de variétés de la même idée, ce qu'on entend par *modèle*, *matrice*, *empreinte*, *moule*, *figure en relief* ou *en bas-relief*.

Il n'est pas douteux que les écrivains grecs n'aient exprimé souvent par les mots *επιτυπος*, ce que nous entendons par *bas-reliefs* plus ou moins saillans.

C'est dans ses composés que le mot *τυπος* exprime certaines diversités des travaux de la sculpture. Ainsi, le mot *επιτυπος* doit avoir exprimé l'idée d'un travail en creux, appliqué, à des figures, soit comme dans les ouvrages moulés ou coulés, soit poussés en terre dans un creux; soit formés par un moule, en bronze ou en plâtre. Il a pu se réduire aussi à exprimer les figures gravées en creux sur pierres fines pour cachets, etc. Le mot *επιτυπος* semble désigner l'ouvrage comme produit par un moule en creux d'où l'on extrait l'exemplaire qui s'y est imprimé. Le mot *προτυπος* signifie d'une manière sensible l'ouvrage qui se détache en relief sur un fond plan; et ce qu'on appelle *relief* ou *bosses*. Mais beaucoup de diversités ayant dû s'introduire dans l'emploi de ces mots, par le fait de l'ignorance ou le plus grand nombre des hommes dut être jadis, comme il l'est aujourd'hui, des carac-